

[marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr)

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Carqueiranne (83)
Hôtel de Ville
Place de la République
83320 Carqueiranne

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Carqueiranne (83)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21830034100011

Code postal / Ville : 83320 Carqueiranne

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : M225009

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande publique - Tél : +33 494915968 - Mail : marches.publics@carqueiranne.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Certificat de l'entreprise réalisant des travaux hyperbares, conforme à l'arrêté du 29 septembre 2017, ou tout moyen de preuve équivalent.

Capacité économique et financière : Voir art.3.2 du RC

Capacités techniques et professionnelles : Voir art.3.2 du RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Jeudi 13 novembre 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Le marché sera attribué sur la base des critères ci-dessous, dont le détail est donné dans le règlement de la consultation : critère "Prix" noté sur 60 points; critère "Organisation humaine, matérielle et technique proposées" noté sur 15 points, critère "Méthodologie" noté sur 15 points et critère "Performances en matière de protection de l'environnement liées au chantier " noté sur 10 points

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Marché à procédure adaptée en vue d'un accord-cadre pour des travaux maritimes et sous-marins portuaires pour la Commune de Carqueiranne

Classification CPV : 45240000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet les travaux maritimes et sous-marins portuaires pour la Commune de Carqueiranne.

Lieu principal d'exécution : Port des Salettes

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée hors TVA : Valeur minimale : 20000 - Valeur maximale : 80000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotie : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les valeurs minimales et maximales annuelles sont : minimum : 20 000 EUR HT / maximum : 80 000 EUR HT. Il est précisé qu'une fois que le montant maximum aura été atteint ledit accord cadre aura épuisé ses effets, et le titulaire sera libéré de ses obligations contractuelles.

Le marché est passé pour une durée initiale d'un an et pourra être reconduit 3 fois (cf art. 1.1.4 du CCAP). Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'Acheteur.

Les modalités de règlement des comptes sont indiquées à l'article 3.3.4 du CCAP.

Pour le versement de l'avance voir article 5.2 du CCAP.

Les clauses de réexamen sont indiquées à l'article 8 du CCAP.

Il est précisé que l'Acheteur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures.

L'intégralité des documents se trouve sur le profil acheteur. Le candidat individuel ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Les candidats peuvent procéder à la visite du site. Cette visite est facultative.